

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2632)

N° CD301

## AMENDEMENT

présenté par

M. David Magnier, M. Schreck, M. Blairy, Mme Lechanteux, M. Humbert, Mme Ménaché,  
M. Taverner, M. Marchio, Mme Sabatini, M. Meurin, M. Guibert, Mme Bouquin, M. Houssin,  
M. Dutremble, M. Evrard et M. Markowsky

-----

### ARTICLE 8

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
---